

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Khider-Biskra
Faculté des sciences exactes et des sciences de la nature et de la vie
Département des sciences de la matière

Cours D'éthique et Déontologie Universitaire
Au profit des étudiants de 3^{ème} année licence chimie des
matériaux

Préparé par :**Dr. OMARI Elies**

2023-2024

Contenu de la matière

Introduction : **Contextes de l'université algérienne**

Concepts

- Ethique
- Déontologie
- Moral

Chapitre I : **Principes Fondamentaux de l'Ethique et de Déontologie Universitaires**

- Intégrité et l'honnêteté
- Liberté académique
- Responsabilité et la compétence
- Respect mutuel
- Exigence de vérité scientifique, d'objectivité et d'esprit critique,
- Equité
- Respect des franchises universitaires

Chapitre II : **Droits et obligations**

- Droits et obligations de l'enseignant chercheur
- Droits et devoirs de l'étudiant de l'enseignement supérieur
- Droits et obligations du personnel administratif et technique de l'enseignement supérieur

1 Introduction : Contextes de l'université algérienne

L'histoire de l'enseignement supérieur algérien se divise essentiellement en deux phases : avant et après l'indépendance du pays en 1962. La première université créée en Algérie fut l'Université d'Alger, fondée en 1910. Ainsi, en 1962, l'enseignement supérieur algérien se réduisait à l'Université d'Alger, à deux annexes installées à Oran et Constantine.

Au lendemain de son indépendance en 1963, l'Algérie ne comptait pas plus de 2500 étudiants. Depuis, le système d'enseignement supérieur national a connu une évolution quantitative importante. Une refonte totale des programmes de formation a ainsi été proposée, dont la principale caractéristique réside dans les éléments suivants : diversification, spécialisation et professionnalisation.

1.277.000 1.200.000 étudiants en 2013-2014 ont été inscrits en 47 universités, 10 centres universitaires, 4 annexes universitaires, 19 écoles nationales supérieures, 5 écoles normales supérieures, 10 écoles préparatoires), l'hébergement en cité universitaire atteint 52% de l'effectif étudiant, et le transport universitaire sont des caractéristiques spécifiques du système universitaire algérien

Actuellement et face à la dégradation des conditions d'enseignement et de travail des étudiants, l'organisation d'états généraux de l'université permettant une radioscopie de l'enseignement supérieur algérien.

Aujourd'hui, l'université algérienne vit une crise multidimensionnelle endémique, traduit par la dégradation des conditions pédagogiques et de l'exercice du métier d'enseignant: amphithéâtres et salles de TD surchargés, faiblesse des moyens matériels, suppression des TP, des mémoires de fin d'études et des stages de terrain, non-respect des normes pédagogiques de l'UNESCO. La précarisation et la dépermanence du métier de l'enseignant, une diminution du ratio d'encadrement à cause du grand déficit en enseignant permanents.

2 CONCEPTS D'ETHIQUE, MORALE OU DEONTOLOGIE

Dans nos conversations courantes, nous reprenons souvent certaines expressions entendues aux informations ou utilisées par différents spécialistes de la question. Nous intégrons les mots à la mode comme éthique, morale ou déontologie, sans toujours savoir ce qui se cache derrière ces mots qui, dans certains cas, peuvent sembler synonymes. Afin de clarifier ces expressions, nous devons passer par l'étape des définitions.

Il existe une Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires qui énumère les principes fondamentaux ainsi que les droits et obligations de l'enseignant-chercheur, les droits et devoirs de l'étudiant ainsi que les droits et obligations du personnel administratif et technique.

2.1 DEFINITIONS

Les notions de morale, d'éthique, de déontologie et de droit ont en commun de faire référence au bien et au mal et de servir à l'édification de règles de conduite, de normes et de lois.

- **La morale** réfère à un ensemble de valeurs et de principes qui permettent de différencier le bien du mal, le juste de l'injuste, l'acceptable de l'inacceptable, et auxquels il faudrait se conformer.

- **La morale** est un ensemble de principes de jugement, de règles de conduite relatives au bien et au mal, de devoirs, de valeurs, parfois érigés en doctrine, qu'une société se donne et qui s'imposent autant à la conscience individuelle qu'à la conscience collective.
Ces principes varient selon la culture, les croyances, les conditions de vie et les besoins de la société. Ils ont souvent pour origine ce qui est positif pour la survie de l'ethnie, du peuple, de la société

- **L'éthique** relève essentiellement de l'autodiscipline. Elle suppose l'existence d'une motivation qui incite au contrôle libre, autonome et interne de ses comportements et de ses actions.

- **L'éthique** peut également être définie comme une réflexion sur les comportements à adopter pour rendre le monde humainement vivable. En cela, l'éthique est une recherche idéal de société et de conduite de l'existe
- **La déontologie** est un ensemble de règles, dont se dote une profession pour régir son fonctionnement au regard de sa mission.
- **La déontologie** (ce mot provient du grec deon, de ontos le devoir et logos le discours) est la théorie des devoirs moraux et l'ensemble des règles de conduite que l'homme doit respecter à l'égard de la société en général.

Exemples:

- ✓ Cette entreprise rejette ses déchets polluants dans le fleuve! Ce n'est pas très éthique de sa part!
- ✓ Un élu corrompu peut être blâmé moralement: on va dire il a mal agi, ou qu'il a agi de façon immorale .
- ✓ Il serait moralement inacceptable qu'une compagnie pharmaceutique utilise des humains pour tester un médicament dangereux .
- ✓ Pour certains, l'environnement est précieux et tous devraient le respecter du mieux possible. Ceux qui le négligent font quelque chose de moralement répréhensible .
- ✓ Le secret médical dans les professions de la santé et l'interdiction de dévoiler des informations sur leurs patients
- ✓ Le secret professionnel pour les avocats et l'interdiction de dévoiler des informations sur leurs clients
- ✓ L'interdiction pour un policier de profiter de sa fonction pour obtenir des avantages en sa faveur.
- ✓ la déontologie du médecin, par exemple, consiste à respecter le corps humain
- ✓ la déontologie du linguiste consiste à fournir un travail de qualité et à respecter le secret professionnel .

2.2 Distinction entre éthique et déontologie

Le mot déontologie désigne l'ensemble des devoirs et des obligations imposés aux membres d'un ordre ou d'une association professionnelle. Comme les règles de droit, les règles déontologiques s'appliquent de manière identique à tous les membres du groupe, dans toutes les situations de la pratique. Une autorité est chargée de les faire respecter et d'imposer des sanctions en cas de dérogation.

La réflexion éthique fait appel à l'autonomie, au jugement et au sens des responsabilités. Quand un ingénieur décide, sur la seule base de ses valeurs, de refuser une signature de complaisance, rien ne l'y oblige sauf lui-même. La même décision, cependant, peut être dictée par l'article du Code de déontologie des ingénieurs. Il est fréquent que l'on obéisse aux règles parce qu'elles émanent d'une autorité, parce que l'on craint une sanction ou simplement par habitude.

2.3 Quels sont les domaines de l'éthique?

Comme la médecine, la psychologie ou la chimie, l'éthique est une discipline complexe, comprenant différents champs. Les principaux sont l'éthique appliquée, l'éthique normative et la méta-éthique (ou éthique fondamentale). L'éthique normative et la méta-éthique appartiennent à la philosophie et s'intéressent aux fondements de la morale. On les regroupe donc sous l'expression «philosophie morale». Le travail réalisé par la commission d'éthique relève pour sa part de l'éthique appliquée. Il s'agit d'un champ que se partagent des spécialistes de plusieurs disciplines : médecins, juristes, biologistes, philosophes, théologiens, gestionnaires, etc. Il ne porte pas sur les fondements de la morale, mais sur des situations concrètes soulevant des enjeux éthiques. En éthique appliquée, l'accent est souvent mis sur le soutien à la prise de décision face à des enjeux concrets, tant du point de vue de la forme et du processus décisionnel que du point de vue substantiel, c'est-à-dire des valeurs et principes en jeu et de leurs rapports entre eux.

2.4 Pourquoi la société a-t-elle besoin d'éthique?

Un second exemple : le cas des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel). Ces dernières années, plusieurs projets d'exploration, d'exploitation ou de transport des hydrocarbures ont suscité des réactions. Pensons à l'exploitation des gaz de schiste par la méthode de la fracturation hydraulique. Les citoyens sont divisés quant à l'attitude à adopter face aux hydrocarbures. Ils oscillent entre

l'enthousiasme, la résignation et l'opposition franche. D'autres estiment toutefois que ces menaces sont faibles comparativement aux retombées économiques anticipées pour la population. Pour eux, la prospérité économique est la valeur à favoriser, ce qui devrait nous conduire à aller de l'avant avec cette entreprise. Le débat ne se réduit pas à la simple opposition entre environnement et économie. Bien au contraire : il fait intervenir plusieurs autres valeurs et considérations pratiques. Pour résoudre les dilemmes éthiques posés par les hydrocarbures et les changements climatiques, il faudra d'abord s'appliquer à mieux comprendre les options qui s'offrent à nous et les conséquences précises de chacune de ces options .

2.5 Nécessité de la Déontologie

Qui dit règles de conduite, dit nécessité de les codifier et de les faire respecter. La vie est inconcevable sans morale; la déontologie est donc absolument indispensable.

on est obligé de protéger les hommes contre les autres et contre eux-mêmes; il en découle la nécessité de créer des règles de conduite assorties de sanctions (ex: nécessité de réglementer la profession de médecin pour éviter le charlatanisme et pour protéger les patients).

2.6 L'éthique Professionnelle

Ensemble des principes et valeurs morales permettant de juger un acte (ou son absence) comme acceptable ou non , dans le cadre des activités professionnelles . Il aide à prévenir des comportements mauvais pour la profession ou l'entité et éventuellement les condamner . Exemple : l'abus de pouvoir , la divulgation de secret , le harcèlement .

2.7 La Déontologie Professionnelle

Le terme déontologie professionnelle fait référence à l'ensemble de principes et règles éthiques (code de déontologie, charte de déontologie) qui gèrent et guident une activité professionnelle. Ces normes sont celles qui déterminent les devoirs minimums exigibles par les professionnels dans l'accomplissement de leur activité.

2.8 Professionnalisme VS Ethique VS Déontologie

Le professionnalisme est quand l'agent respecte des principes et règles de la déontologie en vue de la bonne gestion et dans le fonctionnement régulier d'un service donné.

Il doit lutter constamment contre les déviations déontologiques.

Etre professionnel c'est :

- ❖ Respecter ses clients/administrés/employés ;
- ❖ Respecter ses collaborateurs et travailler dans la même direction ;
- ❖ Peser ses propos et savoir se remettre en question à tout moment ;
- ❖ Rester à l'écoute ;
- ❖ Respecter les délais ;
- ❖ Respecter les procédures et savoir les utiliser ;
- ❖ Savoir communiquer ;
- ❖ Faire preuve d'expertise et à la fois d'ouverture d'esprit
- ❖ Respecter les compétences.

Chapitre I :Principes Fondamentaux de l’Ethique et de Déontologie Universitaires

1 Les valeurs universitaires

1.1 Définition du concept de valeur

Les valeurs sont un concept central des sciences sociales depuis leur origine qui permet d’expliquer l’organisation et le changement, au niveau de la société comme à celui des individus. On utilise les valeurs pour caractériser les individus ou les sociétés, pour suivre le changement au cours du temps, et pour expliquer les motivations de base qui sous-tendent attitudes et comportements Les valeurs rassemblent les idéaux auxquelles les membres d'une société adhèrent.

1.2 Les valeurs pour l’université

Les universités sont des institutions qui ont pour fonction de dispenser un enseignement. Cette démarche d’enseignement et d’apprentissage est fondée sur les valeurs et l’éthique. Les universités ont aussi une autre fonction d’interaction avec la société. L’université de par ses missions multiples et son impact sur l’économie et la société en général (compétitivité, popularisation, employabilité, innovation, entrepreneuriat et gouvernance) et face aux nombreux défis auxquels elle fait face pour exister, se doit de définir les valeurs qu’elle doit mettre en avant et les inculquer à ses membres : étudiants, enseignants, personnels administratifs et techniques. Les valeurs communes à tout l’enseignement supérieur sont définies comme les valeurs communes à tout l’enseignement supérieur sont définies comme

L’engagement à poursuivre la vérité ;

- La responsabilité de partager la connaissance ;
- La liberté de pensée et d’expression ;
- L’analyse rigoureuse des preuves et le recours à une argumentation raisonnée pour atteindre une conclusion ;
- La volonté d’écouter les autres points de vue et de les juger sur leurs mérites ;
- La prise en compte de la façon dont nos propres arguments seront perçus par les autres ;
- La volonté de tenir compte des implications éthiques de certains résultats et de certaines pratiques

Les valeurs universitaires de l'éthique et de la déontologie qui concernent toute la communauté universitaires se subdivisent ont plusieurs catégories comme suit :

1.3 Les Valeurs Sociales

En tant qu'organisme créé par l'état, les entités universitaires Algériennes sont des institutions éminemment sociales. De ce fait, elles sont fondamentalement engagées dans le devenir du projet que se donne la société. Elles doivent suivre les fluctuations, les progrès et les changements de cette vie nationale et de cette vie universelle. Donc, elles doivent promouvoir les principales valeurs qui sont à la base de toute société humaine. Les valeurs sociales sont :

- ❖ **L'éducation** : Éduquer c'est, d'une manière générale, former et développer l'être humain et, d'une manière particulière, former et développer l'esprit humain.
- ❖ **La culture** : La formation et le développement de l'être humain ne sont assurés pleinement que dans la mesure où les connaissances acquises permettront de développer la culture.
- ❖ **Le multiculturalisme** : L'Université s'ouvre aux autres cultures en regard de la profondeur, de la transcendance et des valeurs de ces autres cultures.
- ❖ **Le pluralisme** : Les êtres humains sont à la fois multiples et individuels dans leurs croyances, leurs opinions, leurs tendances et dans leurs mentalités.
- ❖ **Le travail** : Le travail a une valeur sociale indéniable. L'Université fait en sorte que le travail soit valorisant et valorisé.
- ❖ **Le développement technologique** : La réalisation de travaux de recherche liés au développement technologique est favorisée en regard des retombées sociales.
- ❖ **Le bien-être** : Veiller au bien-être des membres de la société sur le plan moral et intellectuel.

1.4 Les valeurs communautaires

Les membres de la communauté universitaire ont comme objectif de participer au développement et à la promotion des principales valeurs qui sont à la base de toute communauté.

Les valeurs communautaires sont :

- **La loyauté** : Les membres font preuve de loyauté, c'est-à-dire ils sont entièrement fidèles à leurs engagements envers la communauté universitaire.

- **La solidarité** : La solidarité s'exprime par une vive conscience d'une communauté d'intérêts qui entraîne l'obligation morale d'assister les membres de la communauté universitaire.

- **Le dialogue** : Appelés à exercer quotidiennement leur esprit de solidarité communautaire, les membres dialoguent autant lorsqu'ils sont placés dans un contexte de positions controversées ou opposées.

L'engagement : L'engagement est une attitude d'une personne qui, prenant conscience de son appartenance à la communauté, renonce à une position de simple spectateur et devient acteur, partenaire pour l'avenir même de la communauté.

- **L'entraide** : L'entraide consiste à accorder son aide à l'un ou l'autre des membres de la communauté aux fins d'une meilleure atteinte des objectifs communautaires.

- **La collaboration** : L'exercice de la vie communautaire favorise la collaboration ou le travail en commun.

2 Valeurs professionnelles

La mission générale des entités universitaires fait état du développement individuel, collectif et de la promotion humaine. En conformité avec leur mission d'éducation, ces entités universitaires se doivent donc de promouvoir les principales valeurs qui sont à la base de toute éducation de nature professionnelle. Les valeurs professionnelles sont :

✓ *L'intégrité et l'honnêteté*

La quête de la probité et de l'honnêteté signifie le refus de la corruption sous toutes ses formes. Cette quête doit commencer par soi avant d'être étendue aux autres. Le développement de l'éthique et de la déontologie doit ainsi refléter des pratiques exemplaires

✓ *La liberté académique*

Les activités universitaires d'enseignement et de recherche ne peuvent se concevoir sans la liberté académique qui en est le fondement. Cette dernière garantit, dans le respect d'autrui et en toute conscience professionnelle, l'expression d'opinions critiques sans risque de censure ni contrainte.

✓ **La responsabilité et la compétence :**

Les notions de responsabilité et de compétence sont complémentaires. Elles se développent grâce à une gestion démocratique et éthique de l'institution universitaire. Cette dernière garantit un bon

équilibre entre le besoin d'une administration efficace et celui d'encourager la participation des membres de la communauté universitaire en associant l'ensemble des acteurs de l'université au processus de prise de décision. Cependant, les questions scientifiques restent du ressort exclusif des enseignants-chercheurs .

✓ **Le respect mutuel :**

Le respect de l'autre se fonde sur le respect de soi. Tous les membres de la communauté universitaire doivent s'interdire toute forme de violence symbolique, physique ou verbale. Ils doivent être traités avec respect et équité et s'engager à se comporter de la même façon, quel que soit le niveau hiérarchique des partenaires.

✓ **L'exigence de vérité scientifique, d'objectivité et d'esprit critique :**

La quête et la possibilité de l'interrogation des savoirs que l'Université transmet et produit ont pour principes fondamentaux la recherche de la vérité scientifique et l'esprit critique. L'exigence de vérité scientifique oblige à la compétence, à l'observation critique des faits, à l'expérimentation, à la confrontation des points de vue, à la pertinence des sources et à la rigueur intellectuelle. la recherche scientifique doit être fondée sur la probité académique.

✓ **L'équité :**

L'objectivité et l'impartialité sont les exigences essentielles lors des évaluations, des promotions, des recrutements et des nominations.

✓ ***Le respect des franchises universitaires***

Toutes les parties prenantes de la communauté universitaire contribuent, dans tous leurs comportements, au rehaussement des libertés universitaires de telle sorte que soient garanties leur spécificité et leur immunité. Elles s'interdisent de favoriser ou d'encourager les situations et les pratiques qui peuvent porter atteinte aux principes, aux libertés et aux droits de l'université.

✓ **L'assiduité :**

L'exercice des attributions de son emploi au mieux de sa compétence implique nécessairement l'exercice de l'assiduité.

✓ **La propriété intellectuelle :**

Les entités universitaires sont interpellées à lutter contre toute forme de fraude, telles que plagiat, fabrication délibérée ou falsification de données, reproduction non autorisée, usurpation du statut d'auteur, piratage de thèses ou de projets, etc...

✓ **La probité :**

L'exercice de sa fonction se fait avec honnêteté, justice et intégrité, soit avec probité absolue.

✓ **La transparence :**

La transparence implique de rendre l'information accessible aux tiers, incluant les membres de son organisation. Ainsi, La production, la collecte, l'utilisation et le transfert de données font l'objet de procédures transparentes. Elles doivent satisfaire au respect de la personne, aux intérêts des entités universitaires et à ceux de la collectivité en général.

✓ **La continuité :**

La continuité exige de s'assurer que, lors de la passation du pouvoir, tout ce qui est nécessaire à l'exercice dudit pouvoir soit accessible.

✓ **L'efficacité :**

L'efficacité est une valeur qui fait en sorte que l'on obtient un rendement optimal tout en maintenant une utilisation minimale des ressources.

✓ **La diligence :**

La diligence fait en sorte que l'on est empressé dans l'exécution de son travail. Toutefois, l'empressement est tel que le travail se fait avec soin attentif, minutie et application.

✓ **La conformité :**

Les membres s'assurent que leurs activités sont conformes aux lois, règlements, politiques et procédures en vigueur.

✓ **Le désintéressement :**

Le désintéressement est une valeur qui fait en sorte que, dans l'exercice de ses fonctions, l'on se détache de tout intérêt personnel.

✓ **La confidentialité :**

Maintenir un niveau élevé de confidentialité en protégeant l'intégrité et la sécurité des systèmes d'information des universités, notamment les dossiers personnels des étudiants, des employés et du personnel enseignant, et les documents administratifs, pédagogiques et scientifiques.

✓ **L'imputabilité :**

L'imputabilité est cette possibilité de considérer une personne, du point de vue matériel et éthique, comme responsable de ses actions.

✓ **La liberté de l'enseignement et de la recherche :**

Elle est constitutive de la liberté académique. Elle est la condition nécessaire de la recherche de la vérité. Elle suppose par ailleurs l'indépendance dans la gestion des relations avec les milieux professionnels et les partenaires